

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de Chef de Division Informatique relevant du Département Administratif au niveau du Pôle Unités Médicales.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
Chef de Division Informatique Pôle Unités Médicales	-Chef d'Agence, Chef de Division et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 1 an dans le poste ; Ou -Chef de Service et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 3 ans dans le poste.	-Connaissance de l'organisation et du fonctionnement du Pôle Unités Médicales et des polycliniques ; -Connaissance des principes de la comptabilité générale, de la fiscalité et de la facturation ; -Maîtrise de l'outil informatique ; -Maîtrise des outils d'analyse et de reporting ; -Capacité à définir la politique de gestion de la facturation conformément à la stratégie de l'institution et aux normes en vigueur ; -Capacité à définir et mettre à jour les référentiels de la facturation au niveau du système d'information UM ; -Capacité à assurer le suivi des partenariats et des conventions avec les tiers payants : mise à jour, évaluation, établissement des nouvelles conventions ; -Capacité à encadrer, animer et superviser une équipe de travail ; -Capacités organisationnelles ; -Capacités d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse aac2023@cnss.ma au plus tard le **23 Octo 2023** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général